



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 1120708

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 9/11/2021 10H11 C:000008 I:39167
V/REF : 803397
V/Email reçu le Mardi 09/11/2021 à 10H11

SEMCODA
AGENCE OYONNAX
188, RUE ANATOLE FRANCE
C.S.30595
01111 OYONNAX CEDEX

V/REF.IMM. 6026
IMMEUBLE : LE PELOCIER NORD
RUE DU PELOCIER
01580 IZERNORE

Feillens, le 24 Décembre 2021

Référence Marché: 2021-PAT-0023-210Y

LOCALISATION : 242 RUE DU PELOCIER - IZERNORE - MR TOUZANI -0681664135 - ETAGE 2
MOTIF : INTERVENIR POUR DEBLOCAGE ET REGLAGE VOLET ROULANT DANS LA CUISINE,
AJUSTAGE DE PORTE PALIERE (MS03016 MS02001)

Donneur d'ordre : M. N. ROY

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de menuiserie

LE 22 DECEMBRE 2021 A 16H30
DEBLOCAGE DE 2 VOLETS ROULANTS (VU AVEC MR ROY)
AJUSTAGE DE LA PORTE PALIERE

OBSERVATIONS :

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel.
Réalisation de l'intervention, conformément aux regles de l'art.
Nettoyage du chantier.
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	MS02001-Ajustage porte intérieure/placa.	1	75,00	75,00
2,00	MS03016-Déblocage & réglage volet roulant	1	90,00	180,00
1,00	MS00001-Forfait déplacement	1	90,00	90,00

SERVIMO BOURGOGNE - SAS au capital de 15 000 €

550, route de Ternant – 01570 FEILLENS

RCS. BOURG EN BRESSE 798.123.030 - TVA intracommunautaire FR53798123030

Tél : 03 85 20 30 60 - bourgogne@servimo.fr



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 1120708

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

TOTAL H.T.	345,00
T.V.A. a 10,00%	34,50
TOTAL T.T.C.En EURO	379,50

Valeur en votre règlement comptant

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN

09/11/2021 à 10h11



Bon de Commande

N° : 803397 du 09/11/2021

P-MUT

SEM CODA
AGENCE D'OYONNAX
188, rue Anatole France
CS 30595
01117 OYONNAX CEDEX
Tel: 04.74.73.06.78

SERVIMO BOURGOGNE SAS

550 Route de Ternant

01570 FEILLENS

Immeuble collectif



Individuel



- 2 ans



Non Conventionné



Fournitures seules



Travaux dits urgents



Si coché, reporter la mention
"Travaux Urgents" sur la facture

**Exemplaire à joindre à la facture
dont le libellé sera conforme
aux instructions figurant au bas de page**

Fournisseur

Lieu d'intervention

Référence : 544126-S2497

242 Rue du Pelocier
01580 IZERNORE

Mail: bourgogne@servimo.fr

Référence de la Demande

N° : du

MUTBAPP Mutations Travaux batis Partie privat.

4

06026-00001-00001-00022 H / Type 3 D / 02

Etage : 02

01-EE-2212-TRA-6156310

Marché : M - 2021050063-1

Délai

Date limite exécution : 24/11/2021

Observations

MUT : LV / TOUZANI

242 RUE DU PELOCIER 01580 IZERNORE

TEL LOC : 06.81.66.41.35

Prestation à réaliser	Mt récupér.	Qté
MS03016 Déblocage et réglage de volet roulant, y compris sujétions Volet de la cuisine, qui se bloque à 10 cm de hauteur à partir du coffret et impossible de le descendre plus.		1,00
MS02001 Ajustage de porte palière ajustage de la gâche graissage des gonds resserrage des garnitures de béquillage y compris toutes sujétions Porte ne se fermant pas correctement.		1,00

SEM CODA rappelle à l'Entreprise, titulaire du présent bon, qu'elle doit veiller au respect des règles de sécurité fixées par le code du travail

Demande de travaux suivie par ROY Nicolas le 09/11/2021

La Responsable d'Agence

Virginie RONZON

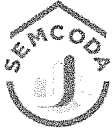
Visa pour bonne exécution
(Nom, Prénom, Date et Signature)

SERVIMO BOURGOGNE
S.A.S au capital de 15.000 €
550 route de Ternant
01570 FEILLENS

Tel: 03 85 20 30 40 - Fax: 03 85 20 25 00
R.C. BOURG-EN-BRESSE 798 123 030

Facture libellée au nom de SEM CODA

et à adresser en 1 exemplaire à SEM CODA AGENCE D'OYONNAX
EDN2



S.E.M.CO.D.A

50, rue du pavillon
CS 91007
01009 BOURG en BRESSE CEDEX
Tél: 04.74.22.40.66

Taxe sur la valeur ajoutée

Attestation simplifiée

1 - Identité du client ou de son représentant

Je soussigné : SEMCODA

Adresse : AGENCE D'OYONNAX 188, rue Anatole France CS 30595 01117 OYONNAX CEDEX

2 - Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue des travaux :

- ☐ Maison ou immeuble individuel ☒ Immeuble collectif ☐ Appartement
☐ Autre (précisez la nature du local d'habitation)

Les travaux sont réalisés dans :

- ☒ Un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation
☐ Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage
☐ Des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de millièmes de l'immeuble
☐ Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse : 242 Rue du Pelocier 01580 IZERNORE

dont je suis : ☒ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Autre (précisez votre qualité) :

3 - Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation les travaux :

- ☒ N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)
☒ N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre :
Cochez les cases correspondant aux éléments affectés
☐ Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ Huisseries extérieures
☐ Closions intérieures ☐ Installations sanitaires et de plomberie ☐ Installations électriques
☐ Système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB: Tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit

- ☒ N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %
☒ Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

4 - Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait, et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 19,6 % ou 20,0%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 5,5 %, 7,0% ou 10,0%)

Fait à OYONNAX

le 09/11/2021

Signature du client ou de son représentant

Mme Nadia DIAF

Direction des Agences

Numéro: 803397